

## L'AVENIR DE L'ARBRE PÉRIURBAIN AUTOUR DE RENNES entre utilités économiques et symbolique identitaire des agriculteurs

par Samuel Perichon

LE MORCELLEMENT de ses terres, la densité de ses exploitations, l'exiguïté des parcelles ont longtemps contribué à faire de la Bretagne une région agricole en marge (Rougerie, 1977). Avec les mesures de la PAC, un nouvel avenir s'offrait à elle, celui de la modernité, de l'amélioration des conditions de travail et de la prospérité économique. Or l'utilisation massive des engins agricoles obligera très vite les pouvoirs publics à mener une véritable politique de restructurations foncières. L'abattage des haies et l'arasement des talus deviendront alors le signe ostentatoire du dynamisme de ces agriculteurs et la promesse de leur reconnaissance sociale. Avec le recul et aussi légitimes soient-elles, ces restructurations foncières n'auraient toutefois pas dû conduire à privilégier dans des zones en pentes, des structures agraires de type *openfield* car l'arbre et la haie assurent une meilleure régulation hydraulique, une meilleure conservation des sols, favorisent l'équilibre entre les espèces, revêtent une fonction productive et contribuent à l'amélioration du cadre de vie.<sup>(1)</sup>

La rupture des équilibres écologiques et paysagers, liée à l'arasement des talus notamment, a ici entraîné des préjudices tels (inondations, pollution des eaux) qu'ils ont rapidement conduit la population locale à exhorter les pouvoirs publics à réagir. Face à cette pression collective, une politique volontariste de (re)bocagement sera alors mise en place et un néo-bocage émergera. En revanche, dans les bassins versants à pente douce, dans les zones de plaines où la pollution restera limitée, les politiques menées seront beaucoup moins dirigistes et le bocage sera abandonné sans regret. La nature et la localisation des replantations sont d'ailleurs très symptomatiques de l'évolution des rapports aux arbres car dès lors qu'il n'y a plus, à proprement parler, cette pression politique, les agriculteurs renoncent aux essences locales et refusent de reconstituer des haies. Les replantations sont alors privilégiées sous forme de bosquets, principalement déployés dans des espaces à faible potentiel productif (pente ou fond de vallées) ou le long des chemins menant aux exploitations. Dans tous les cas, l'arbre semble exclu de l'espace de production. C'est en ces termes que les rapports contemporains entre les agriculteurs et leurs arbres apparaissent pertinents à analyser car ils présentent une intensité différenciée propre à chaque territoire, à chaque individu et à son groupe professionnel.

### Le maintien de la population agricole, un gage de pérennité pour le bocage

La prise de conscience des effets préjudiciables des restructurations foncières sur la qualité et la diversité des paysages, de l'environnement et des écosystèmes a ainsi contribué à condamner des opérations qui jusqu'alors satisfaisaient les intérêts des uns et des autres. Sous la pression des naturalistes et des associations de protection de la nature, quelques élus<sup>(2)</sup> s'élèveront même pour réclamer l'abrogation pure et simple des opérations de remembrement. Mesure visiblement plus démagogique qu'efficace puisque le maintien du bocage reste encore actuellement un des problèmes majeurs auxquels doivent faire face les pouvoirs publics. Les photos aériennes soulignent d'ailleurs com-

1 - Cf. colloque de Rennes, *Les bocages, histoire, écologie, économie*, 1976.

2 - Rosine Bachelot (députée des Pays-de-la-Loire), «*Interdisons la loi sur le remembrement*», entretien accordée au Figaro (mercredi 10 janvier 2000).

bien la densité des haies bocagères n'a cessé de s'altérer depuis l'après-guerre et cela malgré les multiples programmes de replantation déjà réalisés et/ou l'absence de remembrement institutionnalisé sur ces terres (cf. : figure 1).

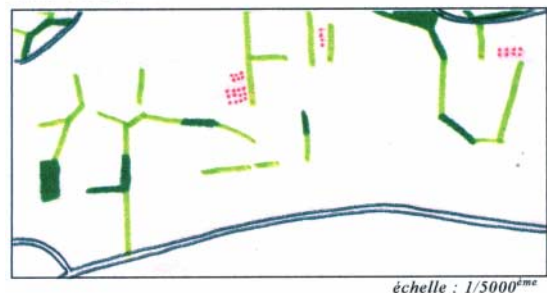
Devant l'échec manifeste de cette politique de condamnation arbitraire du remembrement, le maintien de la population agricole semble aujourd'hui et plus que jamais le seul véritable gage de la pérennité du bocage<sup>(3)</sup>. Chaque année en effet, faute de successeurs, un nombre croissant d'exploitations agricoles est démantelé ; les terres laissées vacantes exacerbent alors les convoitises des agriculteurs qui voient dans ces acquisitions un moyen d'augmenter leurs productions et leurs cheptels (terres à quotas laitiers, surfaces supplémentaires pour l'épandage des fumiers et/ou lisiers). Or avec les changements de propriétaires, les limites de propriétés évoluent, les haies jadis mitoyennes deviennent des obstacles aux manœuvres et une refonte partielle du parcellaire s'impose. Le processus général d'agrandissement des exploitations participe donc de façon significative au recul actuel des structures boisées linéaires autour de Rennes : «[...] on a regroupé quelques parcelles et c'est vrai que les arbres qui sont autour, on les laisse... mais si c'est une parcelle de deux hectares avec une haie au milieu, c'est vrai que ça a été abattu. [...] C'est d'abord pour améliorer... pour le matériel... on va pas tourner pendant un quart d'heure autour d'une haie. C'est mille francs le quart d'heure quelques fois... enfin, oui... six cents à sept cents francs... donc, cher la haie, hein ! Mais je ne suis pas pour détruire les arbres autour. Il faut en laisser parce qu'on ne plante plus d'arbres comme autrefois...» [un agriculteur d'une cinquantaine d'années].

La situation périurbaine pèse également sur l'acceptabilité de tels réaménagements car la population habitante exerce ici une pression considérable sur les paysages agricoles même si, paradoxalement, elle ne perçoit que très peu l'évolution en cours. Parce qu'il y a idéalisation de cet espace de production (Perichon, 2000) et que toute modification du parcellaire cautionnerait un discours pro-productiviste, la population non-agricole ne peut accepter l'idée d'un réaménagement foncier sur son territoire : «[...] si tu mets des cultures, si t'as pas d'arbres c'est quand même mieux ! On n'a pas besoin de faire d'entretien, on n'abîmerait pas notre matériel, on casserait pas la cabine... les arbres, c'est plus une question d'esthétique. Si t'abats tes arbres, t'es montré du doigt ! On le voit avec les gens qui habitent dans le bourg, ils ont une baraque et ils ont même pas un arbre dans leur cour ! [...] Moi, si je n'abats pas mes arbres, c'est pour l'ombrage pour mes bêtes mais aussi pour ne pas être montré du doigt et je suis persuadé qu'il y a des agriculteurs qui gardent leurs arbres à cause de ça... en plus, nous, on n'a pas été remembré.» [un jeune agriculteur]. Cette crainte d'être désavoués par la population locale semble d'ailleurs d'autant plus grande que les agriculteurs paraissent socialement intégrés dans leur commune. Ainsi et à la différence des plus anciens, les jeunes se sentent beaucoup plus affectés par d'éventuels jugements de valeur même s'ils critiquent aussi le manque de discernement des nouveaux résidents dans leur désir de voir figer juridiquement les paysages agricoles (classement des haies bocagères au POS par exemple).

Saint-Gilles, 1961







Saint-Gilles, 1996



échelle : 1/5000<sup>ème</sup>

**Légende :**

-  haies traditionnelles
-  nouvelles haies bocagères
-  vergers hautes tiges
-  bois et bosquets

**Fig. 1. Un exemple d'évolution paysagère. La commune de Saint-Gilles entre 1961 et 1996.**

3 - Le nombre d'agriculteurs en Ile-et-Vilaine a par exemple diminué de moitié entre 1988 et 2000 (46 000 à moins de 25 000 au-jour d'hui).

### **Des abattages d'abord motivés pour des raisons domestiques**

S'il est convenu que l'évolution des limites de propriétés conduit à d'incessants réaménagements qui se concrétisent souvent par l'abattage de haies, la principale raison invoquée aujourd'hui par les agriculteurs rennais relève en fait de la nécessité de disposer de réserves de bois pour l'hiver. En apparence moins préjudiciables parce que plus ponctuelles et sélectives, les coupes liées à la production de bois de chauffe restent pourtant toutes aussi dommageables faute de remplacement. D'autre part, avec l'agrandissement des exploitations, on constate que les abattages sont de plus en plus justifiés par une volonté de se désengager des charges d'entretien ce qui laisse donc des plus pessimistes quant à l'évolution à venir du bocage autour de Rennes. Néanmoins, lorsque les boisements sont fragilisés par le vieillissement et/ou les maladies, les coupes peuvent être salvatrices si elles s'accompagnent – bien sûr – d'une replantation en ces mêmes lieux. Or là encore, on observe que lorsque les exploitations gagnent en superficie, la nécessité de rajeunir le boisement existant ne s'impose plus. Les divergences constatées entre des agriculteurs qui abattent par nécessité (moins de 30 ha) et ceux qui le font pour s'en désengager (plus de 100 ha) soulignent combien les relations établies avec les arbres du bocage ne peuvent que se dégrader avec l'agrandissement des exploitations.

Les arguments avancés par les agriculteurs pour motiver l'abattage d'un arbre ou d'une haie déterminent aussi l'opportunité d'un éventuel remplacement. Les arbres tombés lors de restructurations foncières, par exemple, ont en moyenne moins d'une chance sur quinze d'être remplacés contre une sur deux, s'il s'agit d'un rajeunissement. En tenant compte des motivations des uns et des autres et des chances de remplacement selon ces mêmes motivations, il est possible d'évaluer de manière plus ou moins rigoureuse la proportion des arbres replantés après abattage. Ainsi après calculs, il apparaît que seulement un quart à un tiers des arbres coupés autour de Rennes sont aujourd'hui remplacés par les agriculteurs, ce qui légitime bien la politique menée actuellement par les pouvoirs publics pour sensibiliser aux problèmes du non-remplacement des haies abattues.

### **L'arbre agricole, redéfini et (re)localisé**

Le type de replantations privilégié par les agriculteurs est tout aussi intéressant à étudier car il semble indiquer une possible redéfinition de la localisation géographique de l'arbre dans les structures agraires existantes. Ainsi, dès lors qu'il n'y a plus – dans neuf cas sur dix – replantation sur les lieux d'abattage, que les agriculteurs évincent les nouvelles plantations du parcellaire et les assignent le long des routes, que les essences à croissance rapide sont préférées, la pérennité de la trame bocagère dans sa forme actuelle apparaît menacée. Mais, l'émergence d'un néo-bocage construit autour des infrastructures routières démontre aussi l'attachement des agriculteurs rennais à une structure agraire qu'ils jugent tant structurante (foncier) que récréative : *«[...] ils vont rester tant qu'ils sont vivants mais après... peut-être à long terme... de toute façon, on replantera parce que c'est pas beau de voir une surface plane sans arbre ! C'est pas agréable... on plantera peut-être des chênes.»* [un jeune agriculteur]. Dans un contexte agricole où les limites de propriétés ne sont plus aussi durables qu'auparavant, il est logique que les agriculteurs ne souhaitent pas replanter dans des espaces potentiellement instables (champs) car à leurs yeux, le propre de l'arbre est bien de s'inscrire dans la durée. Dès lors, ils replantent majoritairement le long des routes. Des divergences apparaissent toutefois au sein du groupe lorsqu'on aborde la forme préférentielle du boisement à mettre en place et l'opportunité de conforter ou non la trame existante. Ainsi, plus la

superficie de l'exploitation agricole est grande, moins le maintien du bocage semble un enjeu et plus le boisement en bosquets prend de l'importance dans les préférences des agriculteurs.

#### **Ragosses<sup>(4)</sup> contre néo-bocage ou la question de l'identité agricole**

Suite aux programmes de replantation de haies soutenus par le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, les agriculteurs ont, lors des réunions, fait part de leur appréhension quant aux conséquences socioprofessionnelles d'une telle politique. Au-delà des considérations esthétiques ou écologiques, la volonté d'introduire une diversité végétale dans les nouvelles structures linéaires a souvent été ressentie comme une atteinte portée à leur identité et à leur libre-arbitre. Un rapport de force plus ou moins déclaré sur l'importance à accorder aux différentes essences s'amorcerait donc actuellement avec les pouvoirs publics. Mais, tout l'enjeu de l'arbre – du choix de son essence à son entretien – dépend en réalité de l'issue de cette confrontation et de la capacité des agriculteurs à défendre leur droit de propriété.

Se sentant menacés par une société de plus en plus urbaine, les agriculteurs rennais assument et défendent leur identité en réaffirmant leur préférence pour des structures – haies mono-spécifiques conduites en ragoisse – qui vont souvent à l'encontre des attentes de la population non-agricole : *«Ça, c'est une haie qui a été faite dans la région. [...] Une haie récente. [...] T'as des hautes tiges, du bourrage. [...] Y'a du hêtre... du noisetier... [...] C'est pas mal. [...] C'est pas mal si tu veux mais ça n'a pas l'aspect... le charme du chêne. [...] Non, ça vaut pas le chêne. [...] C'est trop artificiel. C'est pas la nature qui la faite celle-là ! [...] Enfin, tu vois... ça n'a pas le même aspect que l'autre quand même !»* [Réunion à Acigné]. Ces interventions insistent aussi sur l'apparente spontanéité de ces haies qu'il convient d'entretenir de façon drastique et régulière – élimination des jeunes pieds d'arbres de haut-jet et des arbustes survenus dans l'année – pour éviter tout risque d'empiètement sur les cultures. Contraire à l'idéal d'une campagne agricole paradoxalement «naturelle», les nouvelles structures linéaires s'inscriraient donc dans des espaces où le souci de durabilité n'est plus aussi prégnant : *«Je pense que les nouvelles haies, c'est bien pour les abords de ferme mais pas pour remplacer celles-là. Non. Ça, c'est pas pour des haies des champs.»* [Un jeune agriculteur] ; car c'est bien cette force qu'apprécient leurs propriétaires : les haies de chênes n'ont-elles pas traversé le temps et les modes ? N'ont-elles pas échappé aux restructurations foncières et à l'effacement de la production de bois de chauffe ? À ce titre, ne sont-elles pas les plus adaptés à leurs attentes ? Les raisons même de leur disparition en cours participent aussi à cette forme de patrimonialisation de l'arbre d'émonde : *«[...] c'est pas ce qui poussait dans la région avant, hein ! [...] C'est ce qu'on plante en ce moment mais peut-être que dans quinze ans, on nous dira que c'était nul ! [...] C'est la mode. C'est une haie qui nous est conseillée et c'est ce qui se fera demain, mais bon ? [...] Non, faut laisser des ragôlles ! [...] Faut quand même en laisser quelques-unes ! [...] De toute façon, les ragôlles, elles ont mis des années à devenir ce qu'elles sont... y'en a qui crèvent... dans combien temps, y'en aura plus ? Mais, y'en aura plus ! [...] Ça vit combien de temps une ragoisse ? [...] Ça vit deux, trois cents ans.»* [Réunion à Acigné].

#### **Vers un retour inéluctable des arbres traditionnels**

Au fil des réunions, l'hypothèse d'une nouvelle répartition des essences dans la trame bocagère s'est peu à peu démentie car si, pour la plupart des agricul-

4 - Cf. : photos en fin d'article.

teurs, la généralisation des nouvelles structures linéaires semble inévitable, elle ne constitue à leurs yeux qu'une phase transitoire vers le retour des essences traditionnelles (chêne, châtaignier, merisier). Ils n'attachent en effet au sous-étage – qui constitue aujourd'hui l'essentiel de la diversité végétale des haies – qu'un rôle d'accompagnement des essences de haut-jet : *«On peut planter une haie aujourd'hui et mettre du chêne tous les quatre, cinq mètres ou du merisier en alternance et après toutes les espèces qu'on a mis en bourrage vont disparaître... [...] Ils ont leur utilité surtout au départ pour l'aspect visuel.»* [Un agriculteur d'une cinquantaine d'années]. Conscients de cette évolution morphologique, les agriculteurs déplorent – bien qu'elles ne soient jamais réellement absentes des programmes de replantations – l'effacement relatif des essences mères du bocage breton. Mais, l'éviction du sous-étage répond aussi à des considérations plus fonctionnelles et à la nécessité de contenir le développement végétal des haies : *«On a planté des haies différentes de celle-ci mais avec des chênes dedans quand même, hein ! Y'avait des noisetiers en bas en attendant que les chênes partent. [...] Ouais, mais ça demandera du temps ou ce sera éclairci parce qu'on veut pas être envahi non plus ! Y'a déjà pas mal de haies à entretenir et c'est du temps à passer !»* [Un jeune agriculteur]. Dans un contexte où les pouvoirs publics tentent de rompre avec l'hégémonie du chêne en favorisant une certaine diversité végétale dans les haies, il semblerait donc que les agriculteurs saisissent l'enjeu de cette éventuelle acceptation collective dans les fondements de leur identité socioprofessionnelle. Ainsi, s'ils se montrent parfois intéressés par ces politiques, ils n'envisagent pas, à terme, une quelconque modification dans la répartition de leurs boisements ; le démantèlement programmé du sous-étage en est véritablement une des manifestations.

### **La ragosse, un authentique arbre agricole**

Dépourvu d'intérêts économiques et souvent associé au caractère campagnard du paysage, l'émondage en ragosse était - comme cela a été le cas dans la majeure partie de la Bretagne - voué à une inévitable disparition. Pourtant, et bien que résidant dans un espace consacré à une agriculture industrielle, les agriculteurs rennais demeurent profondément liés à cette pratique ailleurs révolue (86%). Pour tenter d'explicitier les raisons de cet apparent paradoxe, une large place a ainsi été consacrée à l'étude des représentations sociales. À l'issue de ce travail, la ragosse s'est vue présenter comme une pratique significative de l'ordre, du bon entretien et d'un certain dynamisme agricole. Or quand on sait que la mise en valeur des terres reste la finalité de cette profession et qu'elle est susceptible de jugements de valeur, on ne peut sous-estimer l'enjeu du maintien de cette pratique dans le paysage agricole rennais. L'arrivée massive et continue de nouveaux résidents dans ces communes autrefois rurales a également encouragé cet enracinement car les bouleversements socio-démographiques ont exclu les agriculteurs des responsabilités locales. Dépossédés de leurs pouvoirs économiques et politiques, ils ont alors fait du territoire un nouvel outil d'affirmation sociale. Ainsi, c'est aussi parce que la ragosse est unanimement désavouée par la population non-agricole qui y voit une atteinte à l'image de la belle campagne, que cette pratique devient pour les agriculteurs un formidable moyen de résistance socioculturelle et la preuve incontestable de leur emprise sur les territoires et les paysages : *«[...] on n'est pas rémunéré de ça... donc, c'est quand même qu'on aime malgré tout, la nature sinon, y'a une solution rapide ! Moi, j'ai vu sur des chemins communaux des gens nous incendier de bêtises parce qu'on émondait des arbres ! [...] et puis qui entretient la nature ?»* [un agriculteur d'une quarantaine d'années]. Toutefois, ce rapport de force tend à s'atténuer avec les nouvelles générations : *«De laisser ça nu ? Ouais, j'aime pas trop, faudrait peut-être laisser une tête justement*

*pour que ça fasse plus beau. Mais, si ça gêne en bas, c'est sûr, vaut mieux enlever les branches pour passer les engins et tout ça quoi !*». Les parents ont d'ailleurs, non sans regret, conscience que leurs enfants ne perpétueront peut-être plus cette tradition : *«L'entretien est plus contraignant... Faut le faire à la main si on est encore assez jeune mais pas trop jeune non plus ! Les jeunes ne le font plus. Moi, je le fais encore un peu mais jusqu'à quand ?»*.

Outre l'enjeu social, l'émondage en ragoisse permet aussi de produire une quantité importante de bois de chauffe<sup>(5)</sup> sans pour autant nuire aux cultures. En limitant le développement des branches et des racines, ce type d'émondage participe en effet à l'amélioration des rendements céréaliers : *«[...] C'est l'arbre qui convient le mieux à l'agriculture, je pense. Les arbres, si tu veux, ils n'ont pas été coupés assez tôt. A l'époque de nos parents, ils laissaient l'arbre pousser parce que y'a des régions, du côté de la Mayenne, les arbres sont pas plus hauts que ça, hein ! Moi, je trouve que ça, c'est bien parce que premièrement, t'as pas le vertige – pour ceux qu'on le vertige pour les émonder – et deuxièmement, ça te fait un beau parapluie et ça brûle pas [ne nuit pas aux cultures]. Parce que plus l'arbre est grand, plus il brûle ! Parce que si le pied fait dix mètres par exemple, les racines font dix mètres !*» [un agriculteur à la retraite]. Ce constat a visiblement été décisif au maintien de cette pratique lors de la vague des restructurations foncières car la ragoisse s'inscrivait bien dans un discours où l'arbre ne devait en aucun cas – et cela quitte à être réduit en simples poteaux de clôture – nuire à la croissance des cultures céréalières.

#### **(Re)construction du paysage bocager autour de Rennes ?**

Malgré la diminution constante de la densité bocagère observée depuis près d'un demi-siècle, les agriculteurs rennais restent curieusement très confiants quant à la pérennité de cette structure agraire sur leur territoire. Seuls 8,9% d'entre eux estiment en effet que la place de l'arbre devrait encore s'atténuer dans les prochaines années. Or si tous réfutent l'hypothèse d'un recul de l'arbre dans l'espace agricole, celle d'une densification de la trame existante suscite de profondes divergences même si les agriculteurs restent convaincus de l'inéluctable modification à venir des structures boisées linéaires. Les nouvelles haies bocagères devraient selon eux – et de façon plus ou moins progressive – supplanter les structures en place et précipiter la disparition de l'émondage en ragoisse. Ce processus de substitution se verrait d'ailleurs accéléré par le vieillissement prononcé des haies traditionnelles. Leur apparente confiance en l'avenir paraît néanmoins excessive lorsqu'on sait que seul un arbre sur quatre est remplacé après abattage et que toute suggestion de replantations contractualisées suscite souvent l'indifférence. En fait, ce sont plus les caractéristiques socioprofessionnelles des agriculteurs qui déterminent ici leur niveau de confiance et la mesure de leur rôle à tenir dans la construction d'un nouveau paysage souhaité par la population périurbaine. Ainsi, plus la superficie des exploitations agricoles augmente et plus les agriculteurs sont persuadés qu'un (re)bocagement est en cours mais, paradoxalement, moins ils sont prêts à s'investir dans un programme de replantations. Les propriétaires de plus de 100 ha soulignent d'ailleurs la possibilité d'une évolution vers une structure de type *openfield* avec un boisement en bosquets : *«[...] Je ne pense pas, pour la simple et bonne raison que le dégât est fait déjà... ils nous en restent pas énormément à enlever et je crois qu'on est tout à fait conscient qu'il faut en conserver aussi pour les animaux. Mais par contre, au niveau bosquets... moi, je suis pour le bosquet et non des arbres semés un peu n'importe où ! [...] parce qu'avec le matériel, aujourd'hui, faut tenir compte de tout ça mais, on ne demande pas la Beauce, non plus !*» [un jeune agriculteur].

5 - 80% des ménages agricoles autour de Rennes utilisent encore le bois comme chauffage de base ou d'appoint.

Des conflits de générations apparaissent encore lorsqu'on aborde ce thème, les programmes de replantations par exemple sensibilisent d'abord les jeunes, 80% d'entre eux se disent favorables à une politique de valorisation des haies contre moins d'un tiers chez les plus de 60 ans. La question des replantations crée du reste un certain embarras chez les plus anciens qui craignent que cette initiative leur soit ensuite reprochée et/ou que leurs arbres soient prématurément abattus. Ainsi, si tous s'accordent à dire aujourd'hui que l'avenir du bocage autour de Rennes n'est pas menacé en tant que structure agraire dominante, les agriculteurs s'inquiètent néanmoins du processus en cours qui, par la généralisation des haies multistratifiées, fragilise les repères du passé.

### **Conclusion**

L'évolution brutale des pratiques et usages depuis l'après-guerre a profondément bouleversé les repères d'une population agricole alors en marge du progrès. Avec la généralisation de nouveaux équipements domestiques, les fondements même de leur identité socioprofessionnelle ont été ébranlés et, entre volonté d'acculturation et respect de l'héritage familial, les agriculteurs rennais sont souvent restés partagés. En respectant cet héritage et malgré leur désuétude et/ou leur faible rentabilité, certaines pratiques, certaines productions ont ainsi été étrangement perpétuées. L'émondage en ragosse en est peut-être l'exemple le plus significatif car l'abandon du fagot au milieu des années 50 devait logiquement condamner cette pratique. Or en marquant le territoire – en le socialisant – les arbres conduits en ragosse deviennent avec l'urbanisation croissante, le symbole de la résistance sociale des agriculteurs.

Bien qu'ils soient également très attachés au bocage, l'avenir autour de Rennes de cette structure agraire reste malgré tout très précaire car le non-remplacement des départs en retraite conduit à d'incessantes refontes de parcelles. Plus insidieux mais tout aussi dommageable, le processus encourageant l'éviction des arbres de l'espace de production – suite à l'agrandissement des exploitations – se poursuivra donc tant que le maintien de la population agricole ne sera pas considéré comme une priorité dans les politiques paysagères à mener.

Parallèlement à ce processus et en réponses aux attentes environnementales et naturalistes exprimées par la population non-agricole des zones périurbaines, on assiste depuis une dizaine d'années à l'émergence d'une nouvelle génération de haies bocagères. Se voulant des exemples de fonctionnalité et de biodiversité, ces nouvelles haies sont malgré tout accueillies avec une certaine retenue par les agriculteurs qui craignent qu'elles ne fragilisent encore davantage une identité déjà malmenée par la péri-urbanisation des campagnes. Le maintien d'un recours important en bois de chauffe dans les ménages agricoles condamne aussi, à terme, ces structures car elles ne peuvent dégager une quantité satisfaisante de bois et ne revêtent dès lors pour les agriculteurs qu'un intérêt ornemental. Dans ce contexte, et quel que soit leur succès actuel, la pérennité des nouvelles haies bocagères dans les champs reste peu probable car les agriculteurs aiment à rappeler qu'elles n'ont à leurs yeux qu'un rôle d'accompagnement et qu'elles ne représentent qu'une phase transitoire vers une réaffirmation des structures traditionnelles en place.

## Bibliographie

Beuret J.-E., 1997. L'agriculture dans l'espace rural, quelles demandes pour quelles fonctions? *Economie Rurale* (242), 54-62.

Bret F., 1980. Approche du problème de l'équilibre agriculture-forêt en région de moyenne montagne. Le cas du Haut-Beaujolais. *Revue Forestière Française*, numéro spécial, 57-81.

Brosse J., 1987. *Les arbres de France, histoire et légendes*. Plon.

Cinotti B., 1994. Récolte de bois en France en 1992. *Revue Forestière Française* (4), 537-548.

Coyaud L.-M., 1976. Pour une analyse logique du paysage rural in *Les bocage : histoire, écologie, économie*. INRA, CNRS, Université Rennes II, 142-150.

Flatres H., *Bocage et tourisme in Les bocage : histoire, écologie, économie*. INRA, CNRS, Université Rennes II, 375-385.

Gadant J., 1989. la forêt et le reboisement dans l'aménagement rural. *Revue Forestière Française* (5), 439-444.

Luginbühl Y., Toublanc M., 1992. De l'utilité de l'émondage à la contemplation du paysage. Rapport pour le ministère de l'Environnement, SRAE.

Le Floch S., 1996. Impacts paysagers de la populiculture. *Le courrier de l'environnement de l'Inra*, n°29.

Pédron M., Gohier L., 2000. La récolte de bois en Bretagne – D'abord du bois de chauffe. *Agreste-Bretagne*, n°37, 13-18.

Perichon S., 2000. Une approche de la demande sociale de paysage et d'environnement dans le bassin de Rennes. Acte du séminaire du laboratoire de recherche de l'Ensp (n°4), 74 -80.

Mer R., 1999. *Le paradoxal paysan*. L'harmattan.

Soltner D., 1988. *L'arbre et la haie*. Angers, sciences et techniques agricoles (7<sup>e</sup> éd.).

Terrasson D., 1995. Agriculture et forêt, de la concurrence à la complémentarité. *Aménagement et nature*, n°115, 94-101.

**Le bocage et ses haies traditionnelles conduites en ragosse**



Paysage de bocage. Bécherel (35). © Samuel Perichon.  
Ragosses de chêne. Pleumeleuc (35). © Samuel Perichon.



**L'évolution du paysage agricole autour de Rennes**

